

Société de Port-Royal Société des Amis de Port-Royal Association des Amis des Granges de Port-Royal

Projet de prolongement de l'autoroute A 12 : la deuxième mort de Port-Royal des Champs ?

Dans le débat public en cours sur l'A12, un enjeu n'a pour l'instant guère été pris en compte. Il s'agit de Port-Royal des Champs. De prime abord le domaine de l'illustre abbaye ne semble concerné qu'indirectement par les projets autoroutiers, qui pourtant passent à moins de deux kilomètres des « *petites écoles* » où Racine a appris à lire et où Pascal a séjourné. Mais une lecture un tant soit peu attentive des différentes options et de leurs implications conduit à pousser un vrai cri d'alarme.

Un site miraculeusement préservé...

Port-Royal des Champs est un site à l'histoire tragique, miraculeusement préservé, et depuis peu objet d'un ambitieux programme de réhabilitation et d'animation qui associe l'Etat, ministère de la culture, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Ville de Magny-les-Hameaux et la Société de Port-Royal. Quelques rappels permettent de juger de son importance historique, culturelle et symbolique dans l'histoire de notre pays et dans le développement à long terme de la région.

Située à 17 kilomètres du château de Versailles, l'abbaye de Port-Royal a été au XVII^e siècle le point de ralliement d'un groupe prestigieux d'intellectuels, d'artistes, de savants et d'enseignants qui entendaient mener en toute indépendance une vie spirituelle exigeante et créatrice. Autour du couvent gouverné par des abbesses exceptionnelles telles que Mère Angélique Arnauld, se sont un temps rassemblés les « *solitaires* » qui ont animé les « *petites écoles* » où Jean Racine a été formé et où s'est élaborée une doctrine pédagogique encore vivante de nos jours.

L'esprit d'indépendance de Port-Royal a rapidement suscité l'hostilité de Richelieu d'abord et de Louis XIV ensuite. Les conflits ont jalonné le XVII^e siècle. Parmi les sanctions, l'abbaye a été privée de certaines de ses ressources, de son alimentation en eau qui a été largement redirigée vers Versailles, et interdite de recrutement. Finalement les dernières religieuses ont été expulsées en 1709 et les bâtiments rasés deux ans plus tard. Il ne subsiste aujourd'hui que les fondations du couvent, un très beau colombier du XIII^e siècle et les constructions des « *Granges* » de Port-Royal avec les « *petites écoles* ».

CONTACT

Société de Port-Royal
169, rue Saint - Jacques
75005 Paris
site web : www.bib-port-royal.com
Président : Bernard GAZIER

Société des amis de Port-Royal
Bibliothèque Mazarine
23, quai de Conti
75006 Paris
site web : <http://port-royal.free.fr>
Président : Jean LESAULNIER

Société des amis des Granges
de Port-Royal
Musée de Port-Royal des Champs
78114 Magny-les-Hameaux
Président : Robert DAUSSY

Dans le cadre
du débat public organisé par

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A12

Cette violence exceptionnelle à l'égard d'un mouvement religieux et intellectuel a scellé un destin fait de résistances et de contestations : le port-royalisme s'est prolongé au XVIII^e siècle en devenant un mouvement politique largement clandestin qui a été une des sources de la Révolution française et de la pensée républicaine.

Pour la région de Saint-Quentin et pour la vallée de Chevreuse, le site a été jusqu'à une dizaine d'années un lieu préservé.

Il était scindé en deux ensembles

- Le domaine de l'abbaye, propriété de la Société de Port-Royal
- Le domaine des Granges de Port-Royal, acquis par l'Etat qui y a installé un musée national dans les années 1950. Un site élitaire et secret, peu visible et à l'accès difficile, où des visiteurs cultivés pouvaient méditer sur l'envers du Roi-soleil. Mais aussi une réserve écologique, avec des iris et des sangliers sur une quarantaine d'hectares en lisière du Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse, que les randonneurs traversaient sans parfois la reconnaître.

Des initiatives récentes ont changé la donne. Un projet ambitieux de requalification et d'animation a été élaboré. Ayant d'abord inspiré puis approuvé ses orientations, la Société de Port-Royal a pris en 2004 la décision d'assurer la réunification du site en faisant donation à l'Etat du domaine de l'abbaye.

Désormais un **Groupement d'Intérêt Public Culturel (GIP-C)** rassemble les différents acteurs concernés, l'Etat, la région Ile-de-France, le département des Yvelines, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin, la ville de Magny-les-Hameaux et la Société de Port-Royal, pour diriger le projet. Celui-ci doit redonner au site sa lisibilité, l'animer et en faire un lieu-phare de la région.

Selon les termes mêmes du préambule du **GIPC** qui vient d'être signé par tous les partenaires, **Port-Royal des Champs doit devenir un pôle culturel de premier plan et un « lieu de mémoire majeur par la qualité de son site naturel et par son importance religieuse ».**

Il s'agit ainsi d'une triple opportunité

- Reconnaissance historique, convergence d'initiatives locales, nationales et internationales, identité retrouvée. D'une part, une mémoire prestigieuse et douloureuse trouve enfin sa reconnaissance. Il est peu de chantiers culturels ayant le potentiel symbolique et passionnel de Port-Royal des Champs.
- D'autre part, de multiples initiatives locales et coopérations existent déjà, leur éventail est très large, de la création et l'entretien d'un verger tel qu'il existait à l'époque, l'accueil de randonnées pédestres, à l'organisation de conférences, colloques et concerts.
Elles impliquent, outre les sociétés des Amis de Port-Royal et des Amis des Granges, diverses universités telles que la Sorbonne, l'université de Versailles Saint-Quentin et l'université de Paris XIII Villetaneuse, et les services de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin.
- Les recherches liées à Port-Royal se développent depuis longtemps à l'échelle mondiale et elles sont en pleine expansion. Elles vont être stimulées encore davantage par la présence d'un centre de recherche et de documentation, le démarrage de fouilles archéologiques.
- Enfin, dans la ceinture intellectuelle qui borde le sud-est de la capitale et qui va de Saclay à Orsay, en passant par Guyancourt, la population de cadres et de chercheurs trouvera dans Port-Royal un lieu de sortie, bientôt un point d'ancrage.

Si le site n'est pas asphyxié une seconde fois

Les projets de l'A12 comportent, quel que soit le tracé envisagé, plusieurs types de dangers de nuisances très graves qui sont susceptibles de troubler et finalement vider de son sens le processus en cours de réhabilitation du site.

Les tracés 2A, 2C et 2D passent à 1,5 - 2 km au nord-ouest du domaine réunifié, et en sont tangents sur une longueur approximative de 4 ou 5 km. Le tracé 3C commence comme eux (depuis Montigny) puis décrit une orbe enveloppante supplémentaire à l'ouest avant de partir vers le vallon du Pommeret.

La pollution va s'accroître massivement

- Tout d'abord, la pollution en bitume, rejets d'hydrocarbures, gaz d'échappements va s'accroître massivement et sera portée sur le site notamment par l'action des vents dominants.

Cela fait longtemps que le site est fragilisé par la proximité de l'urbanisation qui est déjà à ses portes. Le Rhodon, affluent de l'Yvette qui a creusé et alimente le vallon de l'abbaye, souffre depuis de longues années de recueillir les eaux usées de Trappes. La source dite de Mère Angélique est déjà polluée. De surcroît la ceinture boisée et agricole qui protège actuellement les lieux sera, sauf passage en tunnel, amputée, rognée et affaiblie.

Le niveau de nuisance sonore risque de s'accroître brutalement

- Ensuite, le niveau de nuisance sonore risque de s'accroître brutalement. Le domaine de Port-Royal est un lieu où il est encore possible de se promener en n'apercevant aucune construction postérieure au XVIII^e siècle, à l'exception du musée des Granges dont un bâtiment date du XIX^e siècle.

L'affichage majeur c'est la « *solitude* » et le retrait du monde. La quiétude du visiteur est déjà troublée par les avions. Le « *lieu où souffle l'esprit* » risque de devenir un réceptacle de décibels.

Un risque de saturation aggravé

- Enfin, quels que soient les tracés, deux échangeurs sont prévus, l'un à l'ouest de Port-Royal du côté du Mesnil Saint-Denis et l'autre au nord-ouest près de Montigny-le-Bretonneux.

On peut à première vue se réjouir que l'accès à ce haut lieu de culture soit rendu visible et facilité. Mais dans ce contexte Port-Royal des Champs devrait être encerclé par un double trafic d'entrées et de sorties autoroutières, aggravé par les rocades, bretelles, parkings, aires de repos et parcours semi-autoroutiers qui l'accompagnent.

Le risque de saturation et d'envahissement est d'autant plus fort s'il s'agit de la circulation trans-Européenne annoncée, avec camions et voyageurs en transit entre l'Espagne et l'Europe du Nord



Vue des Granges de Port-Royal (XIII^e-XVII^e)

Il est certes inévitable que le domaine de l'abbaye soit un jour enclavé dans la progression de l'urbanisation parisienne. Qu'il puisse l'être au cœur de flux de cette ampleur et de cette nature est toutefois porteur de risques multiples et convergents d'asphyxie et de dégradation définitive du site.

Il ne s'agit pas ici de faire droit à un quelconque corporatisme qui viendrait s'opposer à toute servitude, du moment qu'elle passe près de son « *jardin* ». Mais il est des « *jardins* » plus spéciaux que d'autres.

Dans le développement, fort peu maîtrisé il faut le reconnaître, des transports routiers et ferroviaires en Ile-de-France, en venir à asphyxier et dénaturer un site ultra - sensible qui est au cœur de notre identité nationale et appartient à l'Histoire universelle serait d'abord une mauvaise action voire un crime contre l'Esprit.



Ce pourrait être aussi une faute politique

Nous nous devons de rappeler à l'Etat ses engagements

La donation du site en 2004 a été conditionnée à l'expression d'une volonté expressément et solennellement affirmée par le Ministère de la culture : **celle de réhabiliter et d'animer Port-Royal des Champs dans toutes ses dimensions, culturelle certes, mais aussi paysagère et naturelle.**

Ces engagements ont été repris par l'ensemble des partenaires du **GIPC**, comme nous l'avons souligné plus haut.

La Société de Port-Royal, la Société des Amis de Port-Royal et l'Association des Amis des Granges de Port-Royal **sont unanimes à dénoncer l'ensemble des projets actuellement soumis dont aucun, en l'état de leurs informations, ne satisfait ces contraintes et ces exigences.**

Conclusion

Dans le débat sur l'A12, il est temps d'introduire et de faire passer au premier plan les contraintes et les exigences liées à l'existence de Port-Royal des Champs, site historique fragile et en pleine réhabilitation.

CONTACT

Société de Port-Royal
169, rue Saint-Jacques
75005 Paris
site web : www.bib-port-royal.com
Président : Bernard GAZIER

Société des amis de Port-Royal
Bibliothèque Mazarine
23, quai de Conti
75006 Paris
site web : <http://port-royal.free.fr>
Président : Jean LESAULNIER

Société des amis des Granges de Port-Royal
Musée de Port-Royal des Champs
78114 Magny-les-Hameaux
Président : Robert DAUSSY

Dans le cadre
du débat public organisé par

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A12

Certaines contributions sont sélectionnées par la Commission Particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs.
Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de contacter la CPDP.

CPDP Prolongement de l'A12 - 41, boulevard Vauban - 78280 Guyancourt - Tél : 01 39 30 46 46 - Fax : 01 30 57 10 93
Horaires d'ouverture sur rendez-vous : du lundi au vendredi : 9h00 / 12h00 - 14h00 / 16h30